COMPTE-RENDU

DU CONSEIL MUNICIPAL DE CERCIER

SÉANCE DU 26 AOUT 2021

Présents ou représentés : Patrice PRIMAULT, Christine SALLANSONNET, Sylvain BLONDON, Gaëlle LISCI, Ingrid JENNY, Alexandra ANTONIELLO, Estelle BARAT, Guillaume CLERC, Lionel PRICAZ.

Absent excusé : Patrick BARAT, Favie LIZÉ, Stéphanie BRUN, Christophe PAN, Adrien BILLET, Joachim LACROIX.

Mme Alexandra ANTONIELLO est nommée Secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- ***Délibérations :***

*** n° 2021/08/01 : VIREMENT DE CREDITS - DM N°1/2021**

Monsieur le Maire expose aux Membres du Conseil Municipal que suite à un transfert de permis de construire, la taxe d'aménagement doit également être transférer, il convient donc de rembourser la part payée par l'ancien pétitionnaire du permis. Pour cela, nous devons ouvrir les crédits de dépenses d'investissement au compte 10226-010 :

Désignation	Dépenses		Budget avant DM	Budget après DM
	+	-		
10226-010 Taxe aménagement	7 491,31		1 411,35	8 902,66
20-020 Dépenses imprévues		7 491,31	38 107,28	30 615,97
Total	**7 491,31**	**7 491,31**	**39 518,63**	**39 518,63**

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits

Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé de Monsieur le Maire
et après en avoir délibéré,

- **décide** la modification des crédits comme indiqués ci-dessus.

Vote : 9 pour

*** n° 2021/08/02 : AMENAGEMENT DE LA TRAVERSEE DE RASSIER – MISSION D'ETUDE**

Monsieur le Maire rappelle le projet d'aménagement de la traversée de RASSIER et de la modification du croisement RD n° 2 / RD n° 245.

Il indique à l'Assemblée que le Groupe VIATEC avait fait l'étude lors d'un premier projet en 2009 et qu'il était donc judicieux de se rapprocher du même groupe, en l'occurrence le bureau d'études TECTA, sis à Allonzier, pour relancer ce projet.

La mission correspondra à l'étude et au suivi des travaux d'aménagement dans le hameau de RASSIER. La rémunération de la mission s'élève à 30 000 euros HT.

Il invite donc le Conseil Municipal à approuver la proposition d'étude de TECTA Savoie Léman.

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,

- **confirme** le choix du bureau TECTA Savoie Léman

- **délègue** Monsieur le Maire pour signer la proposition avec l'entreprise ci-dessous :

TECTA Agence Savoie Léman
pour un montant H.T. de 30 000.00 euros

Vote : 9 pour

- **Informations et questions diverses :**

  - ***Traversée de Rassier :***

Lionel PRICAZ nous indique qu'il a eu l'occasion d'échanger avec M. Éric LACROIX au sujet des travaux de RASSIER, en lui indiquant que ceux-ci devraient commencer au dernier trimestre de l'année 2021 et qu'il ne pourra plus faire de culture sur le terrain sis au bord de la RD2.

Patrice PRIMAULT en profite pour nous informer que les bâtiments professionnels de M. DAVOINE qui bénéficiaient de 2 sorties sur la RD2, verra l'une de ses sorties sur la RD2 condamnée pour des raisons de sécurité et transférée sur le chemin des Sartons.

Le 15 septembre aura lieu la prochaine rencontre avec tous les partenaires du projet.

  - ***Radar pédagogique :***

Sylvain BLONDON informe le conseil que le devis de mise à jour du radar et de l'ajout de la batterie solaire a été validé. Le radar sera démonté et envoyé la semaine prochaine au prestataire.

  - ***Route du Pont Drillot***

Les travaux Route du Pont Drillot commenceront le 30 août et finiront le 6 septembre. Durant toute cette période, la route sera fermée à la circulation, seuls les riverains pourront y circuler.

- ***Café des Usses :***

Le devis de NET-UP a été validé, les travaux de nettoyage devraient commencer à la fin du mois de septembre.
Il faudra ensuite envisager l'achat de matériel afin d'équiper le restaurant pour ensuite pouvoir le proposer en gérance.
Il faudra également être vigilant afin de ne pas perdre la licence et organiser une ouverture temporaire du café.

- ***Défibrillateur :***

Le défibrillateur est arrivé et a été installé vers la boite aux lettres de LA POSTE. Nous devons à présent informer les habitants de l'existence de l'appareil et d'organiser une ou plusieurs séances de formation.

- ***Sécurité du bâtiment :***

Une nouvelle visite de la commission sécurité aura lieu le 31 août. Tous les points noirs de la précédente visite ont été rectifiés.

- ***Entretien voirie :***

Nous avons récupéré un important volume de raboté. Une partie est stockée sur le terrain de l'entreprise CAZAMPOURE et une autre partie sur un terrain des LACROIX. Cette matière sera utilisée pour rénover le Chemin du Lac (dont l'entretien avait été prévu dans le budget) et le Chemin d'Avregny.

Nous verrons avec Eurovia lors de leur intervention route du Pont Drillot, pour reboucher les trous sur la Route de Bellecombe et remettre à niveau un dos d'âne en formation Route de Chantepoulet.

- ***Eglise :***

L'entreprise PACCARD gère l'entretien des cloches de l'église. Depuis plusieurs années, elle nous adresse un devis pour le remplacement de la volée qui est défectueuse. Le devis s'élevant à environ 1 800€ a été accepté.

- ***Déchets verts :***

L'emplacement de décharge des déchets verts du cantonnier devient malheureusement un lieu de décharge pour tous.
Il convient d'interdire les dépôts sauvages et donc d'envisager une solution de réduction des déchets du cantonnier soit en achetant un broyeur soit un louant ce broyeur de façon occasionnel.
L'achat d'un tracteur et d'un attelage pour le cantonnier est à l'étude et s'élèverait à peu près à 20 000€.

- ***ENEDIS –Réservoir Chef-lieu :***

Les travaux de raccordement du réservoir sont enfin réalisés mais la gaine est toujours à découvert sur le terrain d'une habitation. Sylvain BLONDON est en attente d'information sur la possibilité de dégager cette gaine en toute sécurité.

- ***Scolaire - Périscolaire :***

Les nouvelles chaises et tables pour la cantine sont arrivées ainsi que le chalet demandé depuis des années par la directrice de l'école pour le rangement du matériel de cour.

68 élèves sont attendus pour la rentrée dont 28 maternelles.
Les effectifs de début d'année sont déjà élevés tant à la cantine qu'à la garderie, ce qui inquiète Gaëlle LISCI par rapport au nombre d'adultes encadrants les enfants lors des crénaux de forte affluence.
Même si la solution de demander l'aide de Frédéric ou de Valérie est toujours possible, elle doit être ponctuelle et n'est pas envisageable sur le long terme. D'autres solutions doivent être trouvées. Une demande au volontariat sera demandée auprès des parents.

La Région propose une subvention de 80% à l'achat de purificateur d'air. Notre salle ayant volume important, il se pose la question de l'utilité de ce type d'appareil. Il est décidé de demander tout de même un devis.

- ***Vestiaire :***

Les vestiaires pour les employés ont été commandés. Celui des employés au périscolaire sera installé dans le local des associations et celui de Frédéric dans la salle de réunion.

- ***Commission Ecologie et Comité des Fêtes :***

Patrice PRIMAULT demande à son conseil de se positionner pour être membre soit de la commission écologie, soit du Comité des Fêtes. Il aimerait que ces deux commissions se mettent en route à l'automne.

- ***Urbanisme :***

DP accepté :

- Le 19 août 2021, Route du Pont Drillot : Modification d'un portail
-

DP en cours d'instruction

- Le 10 août 2021, Route d'Allonzier : Demande de pièces complémentaires pour une pose de portail et de clôture.
- Le 3 août 2021, Route de la Cour : Installation d'une piscine.
- Le 6 août 2021, Route de la Cour : Abri voiture et abri bois.
- Le 18 août 2021, Route de la Cour : Pose de clôture
- Le 21 août 2021, Route de Frangy : Création et agrandissement de fenêtres.

Demande de permis de construire : route des Pratz

Un recours pour le projet « CARRES DE L'HABITAT » a été déposé par un voisin. Le maire et les « CARRES DE L'HABITAT » doivent le rencontrer.

MAIRIE DE CERCIER 74 (Haute-Savoie)

Séance levée à 20h30